



République de Djibouti

74e Session Extraordinaire du Conseil des Ministres des Pays Membres de l'IGAD

15 Septembre 2026 - AYLA GRAND HOTEL

Djibouti

Table des Matières

01

ARRIVÉES ET DÉPARTS

02

COURTOISIES

03

ACCRÉDITATION

04

PERMIS DE PORT D'ARME

05

**AUTORISATION DE SURVOL ET
D'ATTERISSAGE**

06

VOLET SANTÉ

07

ANNEXES

Introduction

À l'occasion de la **74e Session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'IGAD**, qui se tiendra le **15 septembre 2026 à Djibouti**, ce guide a été élaboré afin de mettre à la disposition des participants les informations essentielles au bon déroulement de la réunion.

Il présente les informations relatives à l'organisation de la réunion, aux dispositions pratiques ainsi qu'aux dispositifs protocolaires mis en place.

Nous vous invitons à consulter le site officiel de l'événement pour retrouver toutes les informations actualisées : <https://enregistrement-delegation.gouv.dj>

♦ Arrivées et Départs

Les délégations se rendant à **Djibouti pour participer à la 74e réunion extraordinaire du Conseil des ministres de l'IGAD**, titulaires d'un passeport diplomatique ou de service obtiendront leur visa à leur arrivée à l'Aéroport International de Djibouti.

Les Chefs de délégations recevront un accueil de courtoisie à l'arrivée et au départ.

♦ Courtoisies

Les chefs de délégation seront logés dans les hôtels de la capitale et les frais d'hébergement seront pris en charge par le Gouvernement djiboutien. Cependant, l'alcool et les services supplémentaires ne seront pas inclus et resteront à la charge des participants.

Le Gouvernement de Djibouti accordera les facilités de courtoisie suivante aux ministres en visite :

➤ **Ministre : 1+1**

Les autres membres de la délégation devront prendre en charge leurs frais d'hébergement, de restauration, de boissons ainsi que les dépenses accessoires.

Vous trouverez ci-dessous la liste des hôtels à Djibouti dans le lien suivant :

<https://enregistrement-delegation.gouv.dj>

➤ **Accès à la salle de conférence**

Les modalités d'accès à la salle de conférence sont les suivantes :

Cérémonie d'ouverture : 1+4

Session à huis clos : 1+0

➤ **Transport**

Le Protocole d'État assurera le transport des délégations dans les modalités suivantes :

a) Délégation conduite par un Ministre

- 1 Gyrophare
- 1 véhicule VVIP

Le reste de la délégation assurera son propre transport. Une sélection de prestataires de location de véhicules est proposée ci-dessous afin de faciliter vos démarches.

<https://www.europcar.com/fr-dj/places/location-voiture-djibouti>

<https://www.goldcar.es/fr-fr/places/location-voiture-djibouti/>

<https://www.hertz.com/rentacar/reservation/>

<https://acries.com/fr/>

➤ **Accréditation**

Le Gouvernement djiboutien s'appuiera sur le système d'accréditation pour identifier les délégués et contrôler l'accès aux zones désignées. Tous les badges d'accréditation porteront le nom de chaque délégué, ainsi que son pays d'origine ou son organisation internationale affiliés, et devront être portés en permanence lors de l'accès à ces zones.

Les badges seront distribués par l'agent de protocole affecté à chaque délégation.

➤ **Enregistrement des délégations**

L'enregistrement des délégations se déroulera comme suit : L'enregistrement s'effectuera exclusivement via la plateforme dédiée accessible à l'adresse suivante :

<https://enregistrement-delegation.gouv.dj>.

Les délégations devront utiliser l'identifiant et le mot de passe qui leur auront été communiqués par note verbale par le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de Djibouti. Ces informations leur permettront de procéder à l'enregistrement des membres de leur délégation.

Une fois connectées à la plateforme, les délégations sont invitées à consulter en priorité le guide utilisateur mis à leur disposition dans leur espace personnel. Ce guide présente de manière détaillée les différentes étapes de l'enregistrement et fournit des indications pratiques afin d'en faciliter le bon déroulement.

Les formulaires relatifs aux demandes spécifiques (autorisation de port d'arme, fréquences radio, autorisation de survol et d'atterrissage, etc.) sont également accessibles sur la plateforme.

Par ailleurs, ces formulaires dûment remplis devront être transmis dans les délais impartis à l'adresse électronique suivante : Igad74ministerial-session@djiboutimaeci.org.

➤ **Enregistrement de la presse**

Tous les membres de la délégation relevant de la catégorie « presse », ainsi que les journalistes souhaitant couvrir la **74e réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de l'IGAD**, sont tenus de procéder à leur inscription via le lien suivant : <https://enregistrement-delegation.gouv.dj/media>

➤ **Permis de Port d'arme**

Les demandes d'autorisation de port d'arme s'effectuent également lors de l'enregistrement en ligne. Les délégations trouveront, à l'adresse suivante, l'ensemble des formulaires requis, y compris celui relatif à l'autorisation de port d'arme : <https://enregistrement-delegation.gouv.dj>.

La demande d'autorisation doit inclure les détails suivants :

➤ Nom de l'agent	➤ Numéro de passeport	➤ Nombre et calibres des munitions
➤ Nationalité	➤ Type d'arme à feu	➤ Date d'arrivée et de départ
➤ Date de naissance	➤ Numéro de série	

➤ Radiofréquence et Communication

Les demandes d'autorisation de radio fréquence s'effectuent également lors de l'enregistrement en ligne. Les délégations trouveront, à l'adresse suivante, l'ensemble des formulaires requis, y compris celui relatif à l'autorisation radio fréquence: <https://enregistrement-delegation.gouv.dj>.

La demande d'autorisation de radio fréquence doit inclure les détails suivants :

➤ Largeur de bande ➤ La gamme de fréquence (également connue sous le nom de spectre)	➤ Fréquences préférées ➤ Domaine d'utilisation	➤ Puissance de sortie ➤ Marque de la radio ➤ Numéro de série
--	--	--

Veuillez noter que les délégations sont tenues de déclarer leurs équipements de communication au personnel de sécurité à leur arrivée et à leur départ de l'aéroport de Djibouti, et de les utiliser uniquement sur les fréquences assignées.

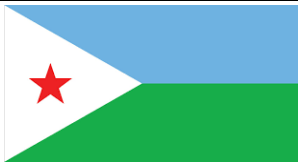
◆ Autorisation de survol et d'atterrissage _____

Le Gouvernement de Djibouti prie les délégations de bien vouloir communiquer, par note verbale, les détails précis de l'arrivée et du départ de leurs vols respectifs au moins 72 heures avant leur arrivée.

Le formulaire d'autorisation de survol et d'atterrissage est disponible à l'adresse suivante : <https://enregistrement-delegation.gouv.dj>.

◆ Volet Santé _____

Afin de garantir la santé et la sécurité de tous les participants, le gouvernement djiboutien mettra en place une antenne médicale sur place pendant le déroulement de **la 74e réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de l'IGAD**. En cas d'urgence médicale, les membres de la délégation seront transférés à l'hôpital militaire de Djibouti.



REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

FORMULAIRE D'ACCREDITATION PRESSE

à retourner dûment rempli à l'adresse suivante : Igad74ministerial-session@djiboutimaeci.org

NOM : _____

PRENOM(S) : _____

NATIONALITE : _____

SEXE (M/F) _____ NO DE PASSEPORT : _____

ORGANE DE PRESSE : _____

VILLE - PAYS : _____

FONCTION : _____

NO DE LA CARTE PROFESSIONNELLE : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____

FAX : _____

E-MAIL : _____

SITE WEB : _____

NATURE DE L'ORGANE DE PRESSE (cocher la case)

☐ Magazine	☐ Radio	☐ PRESSE EN LIGNE	☐ AGENCE DE PRESSE	☐ AUTRE-PRÉCISER SVP
☐ JOURNAL	☐ Télévision	☐ AGENCE DE PHOTO	☐ Radio & TV	

Fonction à remplir (cocher la case)

☐ Journaliste/Correspondant	☐ Rédacteur en chef	☐ Cameraman	☐ Technicien	☐ Autre – Préciser Svp
☐ Producteur	☐ Directeur	☐ Photographe		

LANGUE DE TRAVAIL : _____

DATE ET HEURE D'ARRIVÉE : _____ NO DE VOL : _____

DATE ET SIGNATURE : _____

Important : Les demandes d'accréditation doivent être soumises **au plus tard le 8 septembre 2026**. Le formulaire dûment rempli, accompagné des photographies, doit être scanné et envoyé par e-mail aux adresses suivantes : service.presse@presidence.dj et/ou Igad74ministerial-session@djiboutimaeci.org

Direction du Protocole d'Etat

Tel:(253) 21 32.00.50/

Fax:(253) 21 35.22.43

P.B 1863 Rue Marchand

Djibouti, République de Djibouti

E-mail : Igad74ministerial-session@djiboutimaeci.org

ANNEXE 1

Liste des équipements de M./Mme/Mlle :

Organe de presse :

N°	TYPE D'EQUIPEMENT	NUMERO DE SERIE

Direction du Protocole d'Etat

Tel:(253) 21 32.00.50/

Fax:(253) 21 35.22.43

P.B 1863 Rue Marchand

Djibouti, République de Djibouti

E-mail : lgad74ministerial-session@djiboutimaeci.org.



Demande de permis de port d'armes

À compléter une seule fois pour l'ensemble des membres de la délégation, à transmettre **au minimum 72 heures avant l'arrivée de la délégation** afin d'en permettre le traitement avec toute la diligence requise, et à retourner dûment rempli à l'adresse suivante : Igad74ministerial-session@djiboutimaeci.org.

Pays/Organisation/Ambassade : -----

Tél/GSM : -----

Email : -----

Nom et coordonnées de la personne de contact : -----

Nom et fonction du VIP : -----

Date et heure d'arrivée du VIP : -----

Date et heure de départ du VIP : -----

	Agent de sécurité 1	Agent de sécurité 2	Agent de sécurité 3	Agent de sécurité 4
Nom et prénom				
Date de naissance				
Grade / fonction (p.e inspecteur / chef d'équipe)				
Numéro du passeport				
Marque / type d'arme				
Numéro de série de l'arme				
Calibre				
Nombre de cartouches/munitions				

Cachet de l'entité (Pays / Organisation / Ambassade) + date et signature



Formulaire d'autorisation diplomatique de survol et d'atterrissage

À compléter une seule fois pour l'ensemble des membres de la délégation, à transmettre **au minimum 72 heures avant l'arrivée de la délégation** afin d'en permettre le traitement avec toute la diligence requise, et à retourner dûment rempli à l'adresse suivante : lgad74ministerial-session@djiboutimaeci.org

Pour les demandes d'autorisation diplomatique de survol et d'atterrissage sur le territoire de Djibouti
Note n° : Date :

1. Nationalité de l'aéronef	
2. Type d'aéronef	
3. Immatriculation de l'aéronef	
4. Indicatif radio / Numéro de vol	
5. Nom du commandant de bord (PIC) et nombre de membres d'équipage	
6. Date du vol	
7. Objet du vol	
8. Passagers VIP (le cas échéant) – Noms, grades et fonctions	
9. Aéroports de départ et de destination (nom et codes OACI à 4 lettres)	
10. Heures estimées (UTC) de départ et d'arrivée	
11. Points d'entrée et de sortie dans les FIR	
12. Heures estimées (UTC) aux points d'entrée et de sortie des FIR	
13. Routes aériennes à suivre à l'intérieur des FIR	
14. Description de la cargaison (Veuillez indiquer clairement si l'aéronef transporte des matières dangereuses, des armes, des munitions, des explosifs ou des équipements de guerre optique/électronique. Fournir les codes OACI le cas échéant.)	
15. Numéro d'autorisation globale (Block Clearance), le cas échéant	
16. Numéro d'autorisation préalable (Prior Authorization Clearance), le cas échéant	

Cachet officiel de l'entité (Pays / Organisation / Ambassade) + date et signature



Formulaire relatif à la demande de fréquence radio

À compléter une seule fois pour l'ensemble des membres de la délégation, à transmettre **au minimum 72 heures avant l'arrivée de la délégation** afin d'en permettre le traitement avec toute la diligence requise, et à retourner dûment rempli à l'adresse suivante : Igad74ministerial-session@djiboutimaeci.org

1. Identification de la délégation

Pays :

Nom de la délégation / Institution :

Nom, titre du chef de délégation :

Contact principal :

Téléphone :

Email :

2. Détails de la demande

Objet de l'utilisation :

☐ Sécurité

☐ Logistique

☐ Coordination

☐ Médias

☐ Autre (préciser) :

3. Lieu(x) d'utilisation :

☐ Djibouti Ville

4. Période d'utilisation :

Du : / / 2026

Au : / / 2026

5. Informations sur les utilisateurs des fréquences

(Merci de renseigner tous les membres de la délégation utilisant un équipement radio)

N°	Nom et prénom	Fonction	Service Unité	Téléphone	Type d'équipement	Marque/Modèle	N° de série (si dispo)
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							

(Ajouter des lignes si nécessaire)

Informations techniques globales (si applicables)

.....

6. Fréquence(s) demandée(s) (si connue(s)) :

.....

7. Type de modulation :

☐ **Analogique**

☐ **Numérique**

Puissance moyenne des équipements (watts) :

Cachet de l'entité (Pays / Organisation / Ambassade) + date et signature